



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
AFC DU  
COMPIÉGNOIS

## Charte du service petites annonces

**Un service fourni par les membres de l'AFC  
pour les membres de l'AFC uniquement**

### A quoi sert ce service ?

Nous voulons appliquer la parole de Saint Paul, qui nous demande de « faire du bien à tout le monde, mais surtout à vos frères dans la Foi. » (St Paul, Galates 6-10) Ce service répond à la mission de « cadre d'engagement et d'entraide au service de la famille » de l'AFC. **Il vise à favoriser l'entraide locale entre adhérents.** Les annonces proviennent des adhérents (à jour dans leur cotisation) et sont destinées aux adhérents. Nous vous demandons donc de ne pas diffuser ce mail.

### Quel type d'annonces est concerné ?

Triées par rubrique, les annonces viennent des adhérents, des paroisses, du diocèse ou des communautés religieuses. Les manifestations annoncées ont lieu à Compiègne ou dans l'Oise. Toutes les petites annonces peuvent être publiées dès lors qu'elles peuvent rendre service à des familles : don ou vente à bas prix de vêtements, de matériel de puériculture, vente automobile, immobilière, garde d'enfant, proposition de service aux familles...En cas d'abus ou de dérive, nous nous réservons le droit de ne pas donner suite aux demandes de publication.

### Comment ça marche ?

Vous nous envoyez vos petites annonces à [afcducompiegnois@gmail.com](mailto:afcducompiegnois@gmail.com) avant le lundi midi pour une parution le mardi. Votre annonce doit être correctement rédigée avec un contact (nom et adresse mail, éventuellement numéro de téléphone.) Pour les annonces immobilières, par soucis d'équité, nous vous demandons un document Word A4 avec trois photos maximum.

**Tous les mardis** hors vacances scolaires, les adhérents, reçoivent un mail « Entraide AFC : les annonces du mardi ! » **par courriel** compilant les petites annonces.

*Avant d'être envoyée, chaque annonce est soumise à la modération des administrateurs du service puis insérée dans le bulletin des petites annonces.*

Chaque annonce est publiée **pour deux semaines**. (Si nécessaire, on peut la repasser un mois après vous souhaitez la renouveler n'hésitez pas à nous le faire savoir.) Nous vous remercions de nous prévenir quand quelqu'un a donné suite à votre annonce. Ce service n'exige pas d'obligation de résultat : merci de votre compréhension. Il est **gratuit et ne peut en aucun cas engager la responsabilité des AFC.**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire ([afcducompiegnois@gmail.com](mailto:afcducompiegnois@gmail.com)), nous vous répondrons le plus rapidement possible.